

J- DEMOGRAPHIE – LOGEMENT - TRANSPORT

→ CHAMPS ABORDES

Cette partie aborde la démographie en préambule afin de dégager les enjeux de fond de la population sur le territoire puis s'intéresse à l'ensemble des éléments de vie de cette population (logement, transport, services de base, santé, sport-loisirs-culture) afin d'analyser la cohérence entre les offres et les besoins (les enjeux démographiques).

→ LES QUESTIONS AUXQUELLES LE DIAGNOSTIC DOIT REpondRE

Pour le territoire

- ✓ **J.1- Démographie** : Quelles caractéristiques démographiques ? Quelles tendances ? Quelles implications ?
- ✓ **J.2- Logement** : L'offre de logement est-elle adaptée aux besoins et aux caractéristiques démographiques ? Quels sont les impacts des dynamiques d'habitat sur la démographie ?
- ✓ **J.3- Urbanisation / gestion de l'espace** : L'urbanisation et l'aménagement du territoire sont-ils maîtrisés quantitativement et qualitativement ?
- ✓ **J.4- Services** : L'offre de services de base (petite-enfance, personnes âgées..) est-elle cohérente avec les enjeux démographiques/les besoins ?
- ✓ **J.5- Sport- loisirs-culture** : L'offre locale en matière d'équipement et d'activités répond-elle aux besoins ?
- ✓ **J.6- Santé** : L'offre médicale est-elle satisfaisante quantitativement et qualitativement ?
- ✓ **J.7- Transport** : L'offre de transport rend-elle le territoire accessible ? Permet-elle un accès aux services de base ?

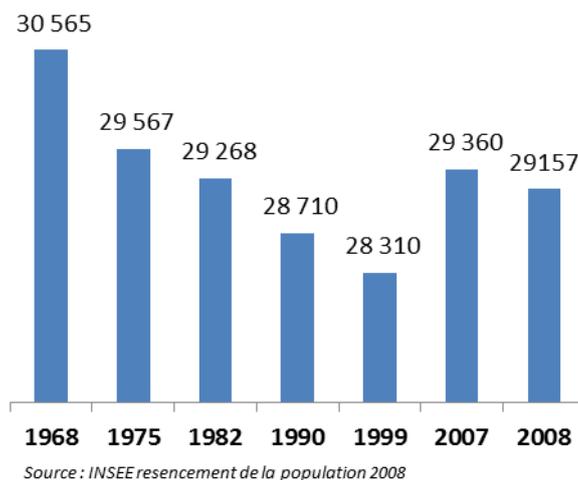
Pour le développement de la vallée

- ✓ **J.8-** Quels sont les liens entre l'offre de services/logement et le développement de la vallée ?

→ REPONSE AUX QUESTIONS POSEES : LES DONNEES CLEFS DU DIAGNOSTIC

✓ **J.1- Démographie** : Quelles sont les caractéristiques démographiques ? Quelles tendances ? Quelles implications ?

Evolution globale (données INSEE 2007 et 2008) :



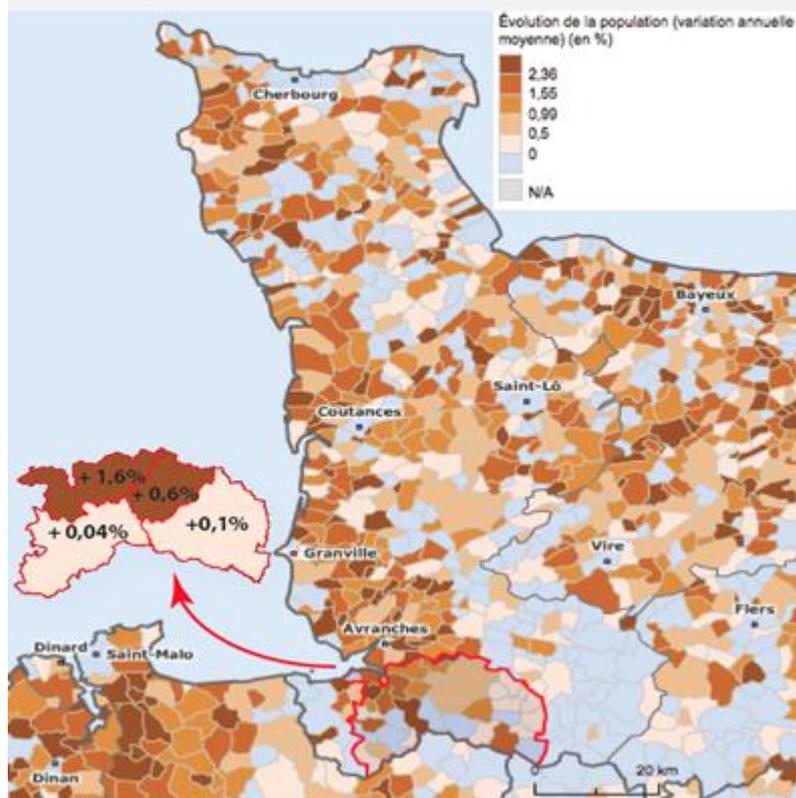
Evolution globale de la population du territoire (données INSEE disponibles jusqu'en 2008)

Alors que le territoire avait perdu de la population pendant près de 20 ans (entre les recensements de 1982 et 1999), on a constaté un sursaut démographique sur la dernière période de recensement puisque les 4 CdC gagnent de la population ou stagnent entre 1999 et 2008. Au global, le territoire gagne 847 habitants soit une évolution de +2,9% entre 1999 et 2008, sa population atteignant 29 157 habitants. La croissance démographique du territoire d'étude est égale à celle qu'on observe dans le département (+3%) et dans la Région (+3%).

Si les 4 territoires de la zone ont tous connu une augmentation de leur population sur la dernière période, c'est toutefois le canton de Duacey qui se démarque avec une très forte croissance de près de 15%, sa croissance de population) contribuant à près de 90% de la croissance totale du territoire.

D'après la carte ci-dessous, on peut expliquer la dynamique observée sur Duacey par son appartenance au bassin d'emploi d'Avranches (qui suit la même tendance démographique). Cette influence territoriale est également démontrée par l'analyse des flux domicile-travail présentée dans le chapitre économique.

Variation annuelle moyenne de la Population sur le territoire d'étude de la Sélune entre 1999

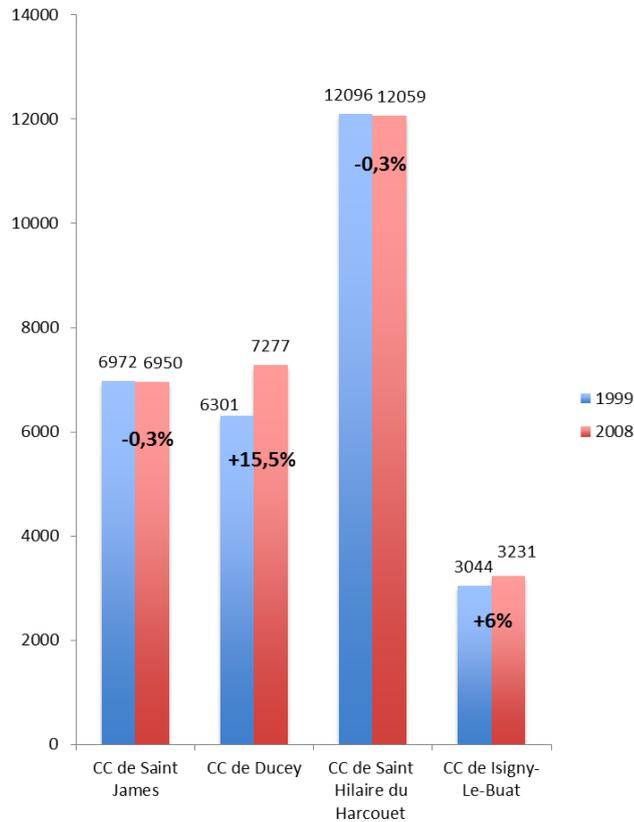


Évolution de la population entre 1968 et 2008 (Source: INSEE)

	1968	Évolution 68-75 en %	1975	Évolution 75-82 en %	1982	Évolution 82-90 en %	1990	Évolution 90-99 en %	1999	Évolution 99-08 en %	2008
Territoire d'étude.	30 352	-4	29 175	1	29 384	-2	28 849	-2	28 413	3,9	29 517
CC de Saint James	8 056	-9	7 355	-3	7 164	1	7 212	-3	6 972	-0,3	6950
CC de Ducey	6 260	-5	5 945	7	6 380	-3	6 185	2	6 301	15,5	7277
CC de Saint Hilaire du Harcouet	13 096	-1	12 935	-2	12 668	-3	12 252	-1	12 096	-0,3	12059
CC de Isigny-Le-Buat	2 940	0	2 940	8	3 172	1	3 200	-5	3 044	6	3231
Manche	451 939	0	451 662	3	465 948	3	479 636	0	481 726	3	496 937
Basse Normandie	1 260 158	4	1 306 152	3	1 350 979	3	1 391 318	2	1 422 436	3	1 467 425

Évolution de la population sur les 4 CdC entre 1999 et 2008

Source: INSEE



Structure et évolution par classe d'âge (données INSEE disponibles jusqu'en 2006) :

Le Département de la Manche, contrairement à l'Ille-et-Vilaine ou au Calvados, apparaît relativement âgé. Le territoire d'étude ne fait pas exception et présente même un profil plus âgé que le profil départemental avec des indices de jeunesse inférieurs à 1 dans tous les cantons (ce qui signifie que la classe d'âge « +de 60 ans » est plus représentée que la classe « - de 20 ans »).

En termes d'évolution, on constate un vieillissement continu de la population depuis 1968 / depuis 30 ans.

Le vieillissement est dû à une combinaison de deux facteurs :

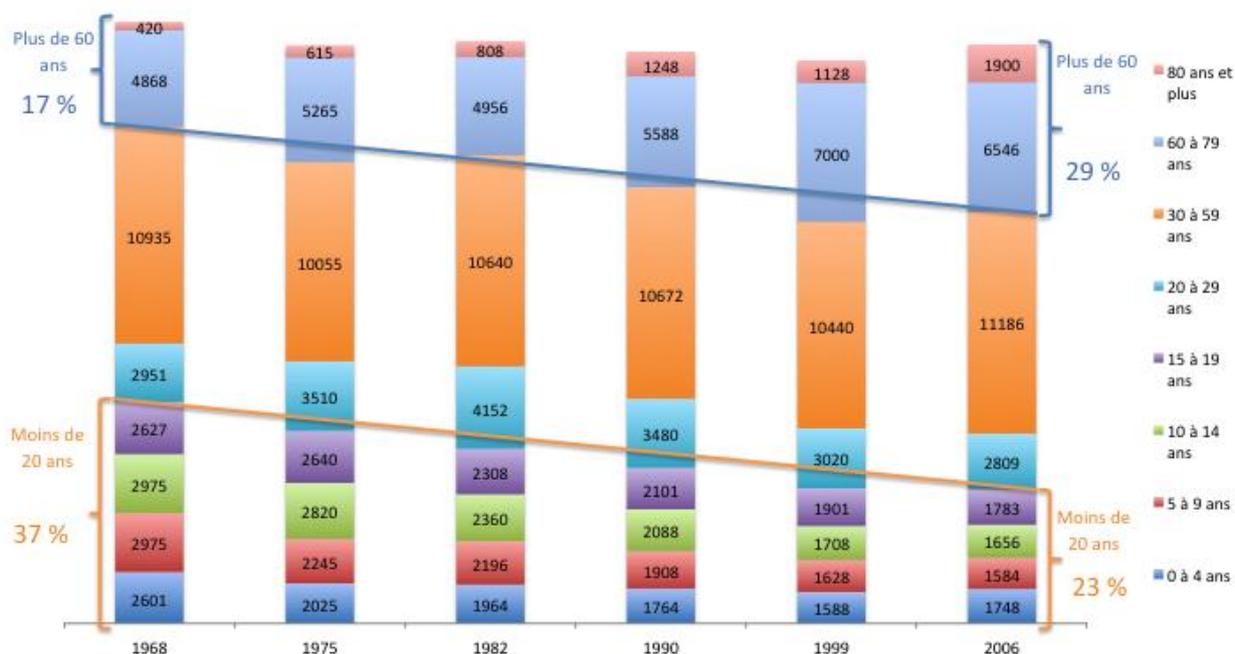
- une augmentation en valeur absolue et en part de la population totale des personnes âgées (en particulier les plus de 80 ans étaient, en 2006, 800 de plus qu'en 1999).
- une diminution en valeur absolue et en part de la population totale des jeunes et jeunes actifs (ainsi les tranches 5-9 ans, 10-14ans, 15-19ans et 20-29 ans perdent-elles toutes en effectif entre 1999 et 2006).

Sur la période 1968-2006, la part des moins de 20 ans passe de 37% à 23% de la population totale alors que celle des plus de 60 ans passe de 17% à 29% de la population totale.

En termes de prospective : l'INSEE prévoit que le bassin d'Avranches regroupera plus de 32% de plus de 60 ans d'ici à 2015 et 38% en 2025 (analyse SCOT).

Évolution de la structure par âge de la population sur le territoire d'étude de la Sélune depuis 1968

Source: INSEE



A l'intérieur du territoire, le canton de Saint-Hilaire est le plus âgé avec un indice de 0,7 et plus de 30% de personnes âgées de plus de 60 ans, le vieillissement s'y poursuit. La CdC de Saint-James et le canton d'Isigny maintiennent des proportions à 27 et 28% de plus de 60 ans. Sur la CdC de Ducey, la part de plus de 60 ans diminue de 28 à 26% de la population et la part des moins de 15 ans passe dans le même temps de 18 à 20% de la population. La CdC de Ducey est le seul territoire qui gagne des jeunes et jeunes actifs sur la période 1999-2007.

	0-19 ans	20-39 ans	40-59 ans	60 ans et plus
CC du Canton de Ducey	287	216	263	39
CC de St Hilaire	-24	-427	316	223
CC de St James	-67	-163	354	-90
Isigny-le-Buat	-31	-23	155	47
Vallée de la Sélune	165	-397	1088	219
	3%	-6%	16%	3%

Evolution des classes d'âge entre 1999 et 2007 (source INSEE 2007)

	0-19 ans	20-39 ans	40-59 ans	60 ans et plus	Population totale
CC du Canton de Ducey	1740	1765	1744	1863	7112
CC de St Hilaire	2682	2506	3166	3739	12093
CC de St James	1523	1525	1992	1919	6959
Isigny-le-Buat	773	761	810	858	3202
Vallée de la Sélune	6718	6557	7712	8379	29366

Structure par âge en 2007 (source INSEE 2007)

Un enjeu de maintien de la dynamique démographique positive des dernières années et qui viserait plus particulièrement les jeunes actifs (afin d'enrayer la diminution actuelle et de réduire le vieillissement).

Un enjeu de maintien d'une attractivité pour maintenir cette dynamique positive d'adaptation des politiques sectorielles (logement, services, transport etc...) dont nous verrons les conditions plus bas.

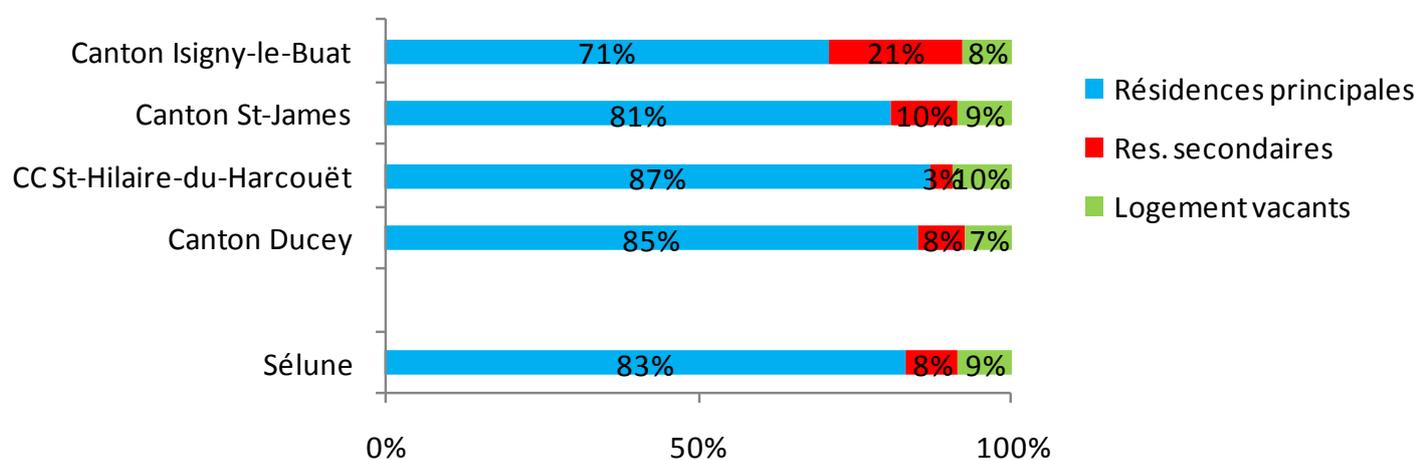
Une dynamique qui profite à l'ensemble du territoire.

Le vieillissement de la population : un enjeu d'adaptation (par les services aux PA) et de limitation (par l'attractivité vers les jeunes actifs).

- ✓ **J.2- Logement** : L'offre de logement est-elle adaptée aux besoins et aux caractéristiques démographiques ?
Quels sont les impacts des dynamiques d'habitat sur la démographie ?

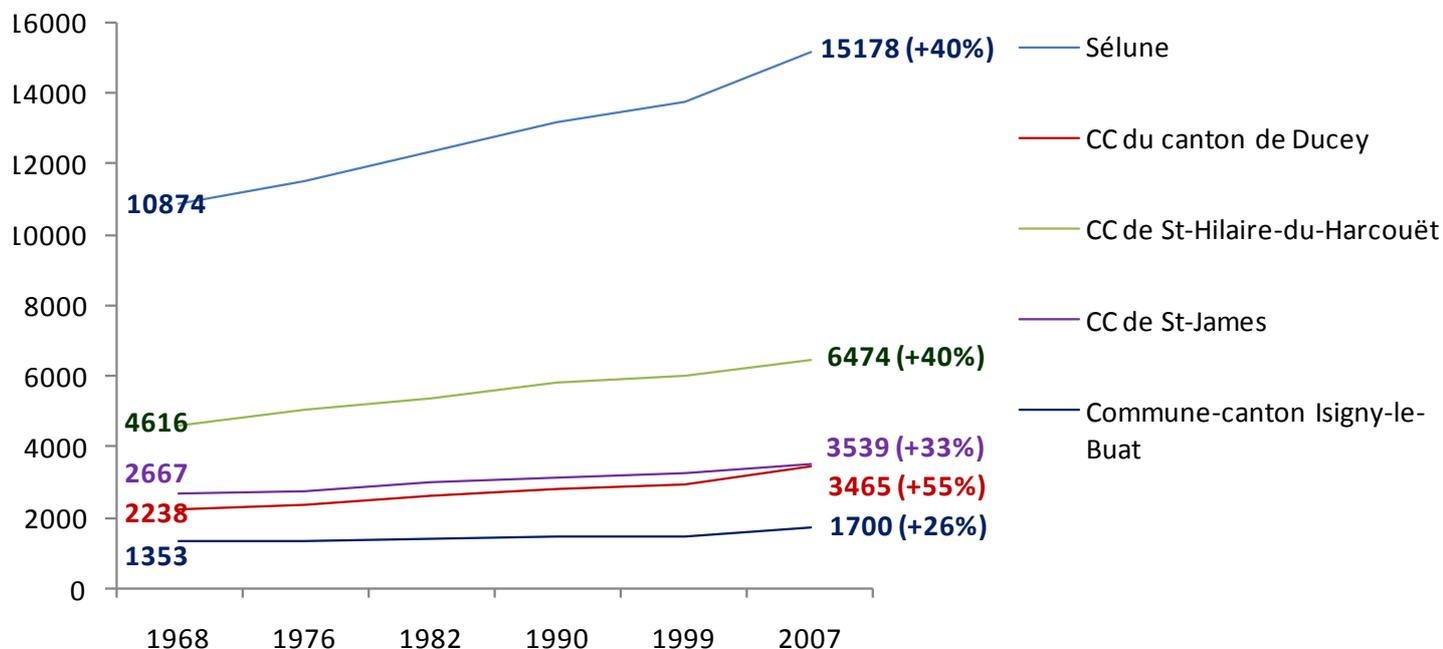
Description du parc de logement et de ses évolutions

Structure du parc de logement de la Vallée de la Sélune en 2007



Le parc total du territoire d'étude est composé de 83% de résidences principales, 8% de résidences secondaires et 9% de logements vacants. La part des logements vacants dans le parc total baisse depuis 20 ans : 10% en 1990 et 8% en 1999 mais en valeur absolue elle a augmentée de 265 logements depuis 1999 amenant leur nombre à plus de 1300 logements en 2007. L'augmentation des logements vacants s'est observée dans chacun des 4 secteurs mais tout particulièrement sur les CdC de Ducey et Saint-Hilaire (respectivement +85 et +96 logements vacants).

Evolution du logement de 1968 à 2007



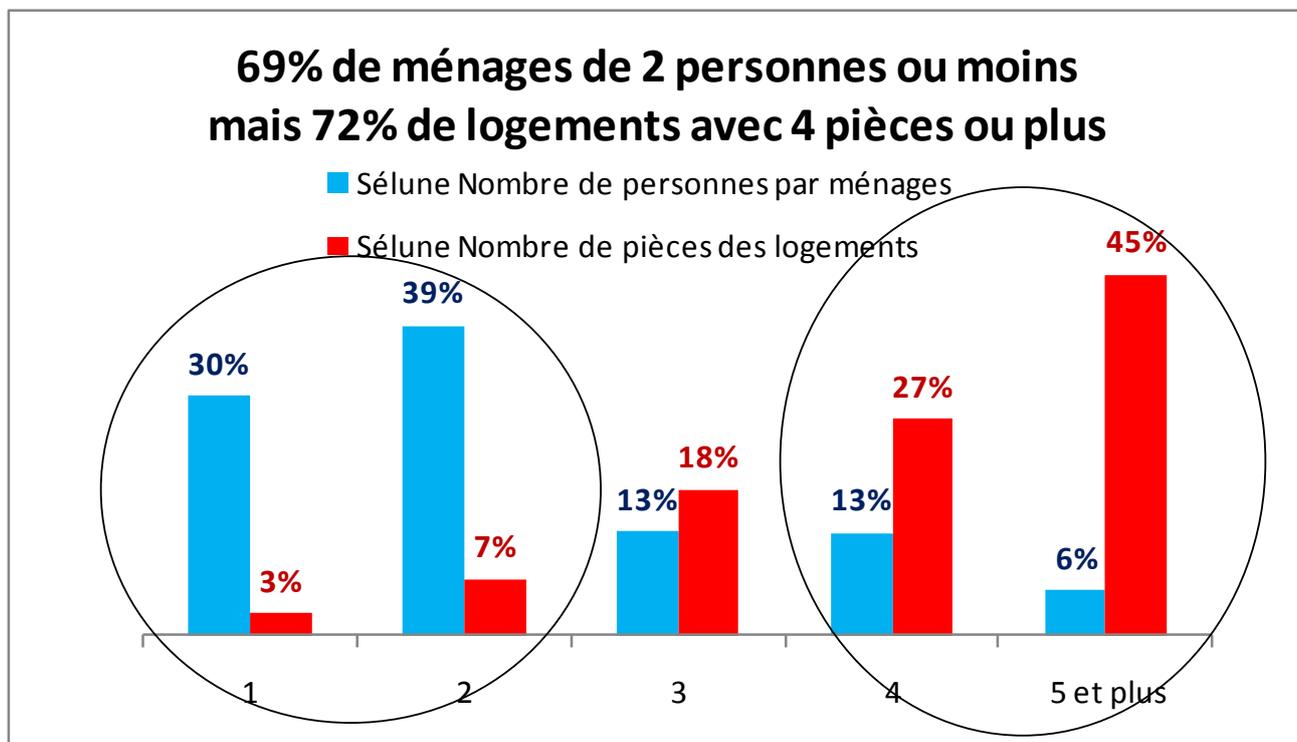
Le parc comptait 15 178 logements en 2007. Soit une augmentation de :

- +40% entre 1968 et 2007 : + 4 304 logements (rappel, dans le même temps, la population a diminué de 1 205 habitants)
- +11% sur la dernière période intercensitaire

Adéquation offre/besoin

Pour analyser la cohérence entre offre et besoin à un instant « T » on peut analyser :

- La qualité des logements (est-ce qu'elle correspond aux attentes et aux besoins de la population ?)
- L'adéquation entre taille des logements et tailles des ménages
- La disponibilité de logements (vacances, construction etc...) et la capacité à continuer à répondre aux enjeux démographique (à accueillir de la population)



Répartition des ménages par taille (bleu) et répartition des logements par taille (rouge) (source INSEE 2008)

L'adéquation entre taille des logements et taille des ménages

Le graphique ci-dessus compare la répartition (par taille) des ménages et celle des logements. On constate qu'alors que la grande majorité des ménages compte 2 personnes ou moins (69% des ménages), les logements de petite taille (1 à 2 pièces ne représentent que 10% du parc. 28% en comptant les logements de 1 à 3 pièces). Dans le même temps, les logements de 4 pièces et plus représentent 72% du parc (le territoire compte 9 000 logements supérieurs à 4 pièces pour seulement 2 350 ménages de plus de 4 personnes).

NB : les comparaisons réalisées permettent simplement de comparer de grandes masses en rapprochant le nombre de pièces par logement et le nombre de personnes par ménage et sont réalisées pour illustration mais en aucun cas le postulat de départ ne « préconise » qu'un ménage de deux personnes doive habiter dans un logement de 2 pièces, un ménage de 3 personnes dans un logement de 3 pièces etc..

On constate donc une inadéquation entre taille des logements et taille des ménages : la part des petits logements étant très insuffisante et, par suite il existe un nombre très conséquent de grands logements « sous-occupés »

La disponibilité de logements (vacances, construction etc...) et la capacité à continuer à répondre aux enjeux démographique (à accueillir de la population)

Pour approcher cette question, il a été procédé à une analyse rétrospective de la croissance du parc et de son usage.

Le tableau ci-dessous présente pour chaque communauté de communes et pour le territoire global :

- **La construction 1999-2008** : c'est-à-dire le nombre de logements construits sur cette période
- **Le point mort sur 1999-2008** : qui représente le nombre de logements nécessaire pour maintenir un niveau de population sur un territoire (il correspond à la masse de logements qui a servi en particulier à absorber le desserrement* des ménages, la vacance, etc...)
- **L'effet démographique** : à savoir le nombre de logements qui a véritablement servi à accueillir de nouvelles populations (différence entre le nombre de logements construits et le point mort)

* divorces, départ des enfants, etc...

Communautés de Communes	Construction 1999-2008	Point mort 1999-2008	Effet démographique 1999-2008
CC de Ducey	632	236	396
CC Saint-Hilaire du Harcouët	645	689	-45
CC de Saint-James	445	441	4
Isigny le buât	228	147	81
Total	1950	1491	459

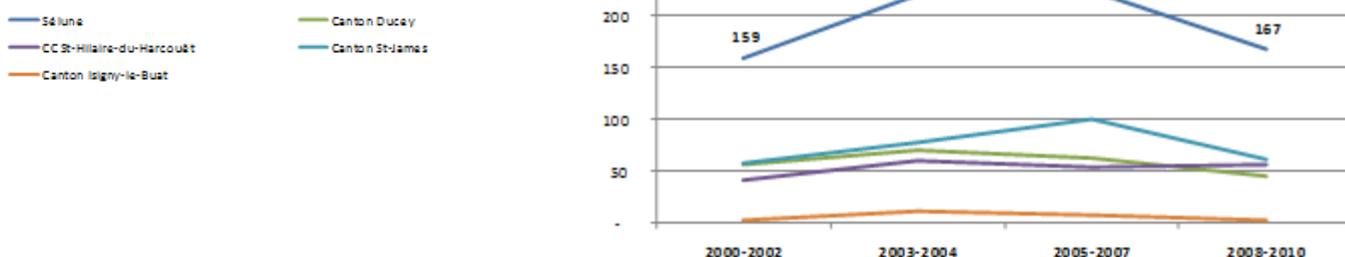
On peut donc constater par exemple que sur la communauté de communes de Ducey, 632 logements ont été construits sur 9 ans alors que le nombre de logements à construire pour maintenir le niveau de population a été de 236. 396 logements ont donc permis d'accueillir de la population. A l'inverse, sur la Communauté de Communes de Saint-Hilaire du Harcouët celle de Saint-James la construction de logements a été insuffisante pour permettre une croissance de la population.

Au global, sur le territoire des 4 cantons, sur la période 1999-2008, pour maintenir la population sur le territoire, il aurait fallu construire 1 491 logements. Sur la même période il a été construit sur le territoire 1 950 logements : ainsi 459 logements construits ont permis d'accueillir des nouvelles populations. Cela représente un quart seulement des logements construits.

Le point mort du territoire a été de 1491 logement sur 9 ans soit **166 logements par an**.

Si l'on observe à présent le rythme de construction annuel sur le territoire, on constate que le point mort a été dépassé ces dernières années (224 logements construits par an entre 2005 et 2007 par exemple), ce qui a permis un accroissement de la population. Cependant on constate que sur les dernières années (2008-2010, le taux de construction redescend pour se rapprocher du point mort (167 logements construits entre 2008 et 2010). **Si cette tendance s'accroît (et que le taux annuel de construction descend sous le seuil du point mort), il n'y aura pas suffisamment de logements construits pour permettre de maintenir le même niveau de population sur le territoire : on peut donc s'attendre à une stagnation voire une baisse de la population (ce qui s'est produit au moins sur 2008).**

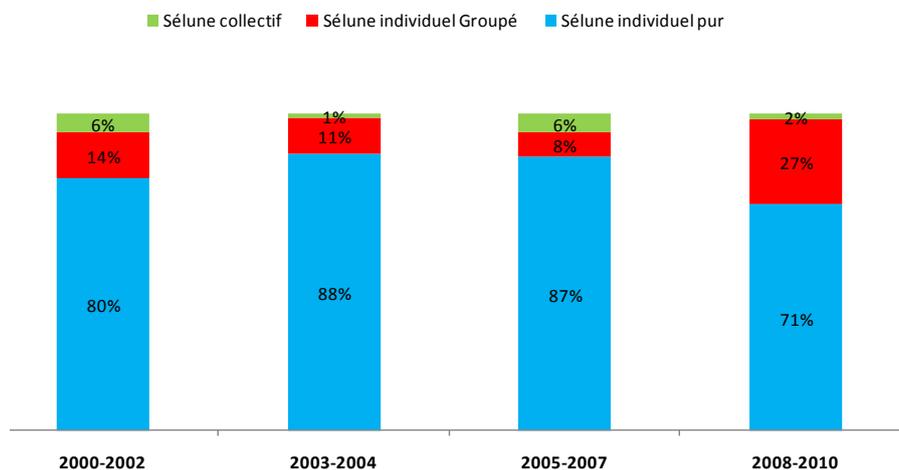
Moyenne annuelle de construction par période de 2000 à 2010



La qualité des logements (est-ce qu'elle correspond aux attentes et aux besoins de la population ?)

Structure du parc de logements commencés par période de 2000 à 2010

3 périodes de 3 ans et une période de 2 ans



71% des constructions correspondent à des logements individuels sur la dernière période contre 87% sur la période précédente. On note néanmoins une croissance du logement individuel groupé (27% des constructions commencées de 2008 à 2010), ce qui semble favorable à une maîtrise de l'artificialisation.

	Logements sociaux 1999	Logements sociaux 2007	Evolution 1999-2007	Poids dans le parc de résidences principales
Sélune	980	1053	7%	8%
CC de Ducey	172	201	17%	7%
CC St-Hilaire-du-Harcouët	487	507	4%	9%
CC St-James	207	208	0%	7%
Commune-canton d'Isigny-le-Buat	114	137	20%	10%

Logements sociaux sur le territoire (source INSEE 2007)

Le parc de logements HLM compte plus de 1 000 logements en 2007, soit 8% des résidences principales (10% sur la commune-canton d'Isigny-le-Buat). 48% de ces logements sont basés sur la CdC du canton de Ducey.

73 logements HLM supplémentaires ont été construits entre 1999 et 2007, notamment dans les secteurs de Ducey et d'Isigny-le-Buat.

✓ **J.3- Urbanisation / gestion de l'espace** : l'urbanisation et l'aménagement du territoire sont-ils maîtrisés quantitativement et qualitativement ?

Maîtrise de la politique de l'habitat et de l'urbanisation

Aujourd'hui il n'existe pas de document de planification à l'échelle des CdC ou du Pays (pas de PLH). Seul le SCoT, au travers de ses orientations (PADD et DOG) a proposé un certain nombre d'objectifs :

- Améliorer les infrastructures de déplacement et de transport,
- Protéger les espaces, limiter l'étalement urbain et la réduction des terres agricoles,
- Mettre en œuvre une politique d'habitat favorisant la mixité sociale (notamment sur le littoral),
- Prévoir des logements adaptés au défi que représente le vieillissement de la population, afficher une ambition importante en matière d'environnement,
- Prospective : Densification rétro-littorale sous l'effet des dispositions visant à limiter l'étalement urbain (moindre disponibilité foncière).

Lors des ateliers, les acteurs ont souligné que l'urbanisation entraînait souvent la consommation de bonnes terres agricoles et qu'elle s'était réalisée de manière diffuse sur certaines zones (mitage). Il a été souligné qu'une telle urbanisation pouvait également nuire à la préservation des paysages (atouts identitaires et touristiques).

En matière de localisation du développement, il est souhaité une poursuite du développement sur l'axe Granville- Saint-Hilaire – Avranches mais tout en raisonnant les modes d'urbanisation pour protéger les paysages, limiter l'étalement urbain.

Sur ce dernier point (limitation de l'étalement urbain) un certain nombre de préconisations figurent dans le Scot et des règles de densité minimum sont préconisées pour les PLU.

Le DOG fait par ailleurs état de surfaces maximum à urbaniser sur 10 ans (par commune et avec une enveloppe par CDC). Ce document est en cours de validation.

Des enjeux quantitatifs (production de logements) et qualitatifs (taille, logements sociaux, vacance, ...)

La maîtrise de la politique du logement pour être en cohérence avec ces objectifs démographiques/ d'attractivité (PLH)

Le lien avec l'urbanisation : protection du foncier agricole (cf. partie agriculture) et préservation de la qualité paysagère

La maîtrise de l'aménagement, de l'urbanisation et de mise en œuvre du SCoT

✓ **J.4- Services** : l'offre de services de base (petite-enfance, personnes âgées..) est-elle cohérente avec les enjeux démographiques/les besoins ?

Petite enfance :

	Nombre d'enfants de - 3 ans	Nombre de places				Total places	Couverture des 0-3 ans
		Multi-accueil	Halte-garderie	Assistante maternelle	Enfants de moins de 3 ans scolarisés		
CC du canton de Ducey	301	0	0	222	23	222	74%
CC de Saint James	266	22	8	110	35	140	53%
Commune-canton d'Isigny-le-Buat	98	0	0	91	15	91	93%
CC de Saint Hilaire du Harcouët	338	17	5	272	42	294	87%
Total	1003	39	13	695	115	747	74%

Offre de garde petite-enfance en 2010 (source CAF)

Différents modes de garde sont présents sur le territoire :

L'offre d'accueil collectif : 2 accueils offrant 52 places soit 5 % des enfants. Maison de la petite enfance « Les Pitchouns » à Saint-Hilaire-du-Harcouët : 22 places et Maison de la petite enfance de Saint-James : 30 places.

L'offre des assistantes maternelles : 695 places d'accueil à la journée pour 269 assistantes maternelles (mais seulement 219 actives, soit 81 %), soit 3,17 places à la journée par AM actives (forte hausse ces dernières années) soit 93% des places. Existence de 3 RAM : canton de Ducey, RAM du canton de Saint-Hilaire, RPAM de la CC de Saint-James.

La scolarisation des 2-3 ans : 11,5% des enfants de moins de 3 ans.

On trouve donc une couverture globale théorique de 74% des enfants (nombre de places simultanées offertes rapportées au nombre d'enfants de moins de 3 ans), soit un taux très supérieur à la moyenne française (51%).

Le territoire est donc globalement bien couvert sur le plan quantitatif mais il n'y a que peu de structures collectives et elles ne sont pas accessibles à l'ensemble de la population, il peut donc y avoir un décalage qualitatif par rapport aux attentes et besoins des familles.

De nouveaux Relais Assistantes Maternelles sont en projet, notamment à Ducey (pôle enfance).

Education – formation (données 2009) :

L'offre se répartissait ainsi en 2009 :

Ecoles :

- 7 écoles maternelles et 18 écoles primaires

Collèges :

- 2 collèges à Saint-Hilaire-du-Harcouët et Saint-James, 1 collège à Isigny-le-Buat et à Ducey : 1 197 collégiens dans le public
 - Saint-Hilaire-du-Harcouët (public): 441 élèves sur l'année 2009-2010, effectifs en hausse (432 en 2008 et 436 en 2007), 1 collège privé (Immaculée conception)
 - Isigny-le-Buat (public ?) : 165 élèves, effectifs en hausse (144 l'année précédente, 139 en 2007)
 - Ducey (public ?) : 302 élèves, en légère hausse (293 en 2008-9 et 288 en 2007-8)
 - Saint-James (public) : 289 élèves, en hausse (264 en 2008 et 262 en 2007) et 1 collège privé (Immaculée conception)

Lycées :

- 2 Lycées publics à Saint-Hilaire-du-Harcouët : 524 lycéens (et BTS)
 - 204 élèves au lycée général et technologique (mais y compris BTS, en baisse : 206 en 2008 et 227 en 2007), 81 au lycée en tant que tel en 2009 (112 en 2007),
 - 320 lycéens dans le lycée professionnel (contre 337 en 2008 et 355 en 2007)

Etablissements scolaires publics					
Canton	Communes	Maternelles	Primaires	Collèges	Lycées
ST JAMES	LA CROIX AVRANCHIN	-	1	-	-
	ST AUBIN DE TERREGATTE	-	1	-	-
	ST JAMES	1	1	1	-
	ST LAURENT DE TERREGATTE	-	1	-	-
	VERGONCEY	-	1	-	-
Isigny-le-Buat	ISIGNY LE BUAT	1	1	1	
DUCEY	CEAUX	-	1	-	-
	COURTILS	-	1	-	-
	DUCEY	1	1	1	-
	JUILLEY	-	1	-	-
	POILLEY	1	-	-	-
	PRECEY	-	1	-	-
	ST QUENTIN SUR LE HOMME	-	1	-	-
ST HILAIRE DU HARCOUET	CHEVREVILLE	1	-	-	-
	LAPENTY	1	-	-	-
	LE MESNILLARD	-	1	-	-
	MILLY	-	1	-	-
	PARIGNY	-	1	-	-
	ST HILAIRE DU HARCOUET	1	2	1	3
VIREY	-	1	-	-	
	Total	7	18	4	3

Cette offre scolaire apparaît importante et diversifiée en comparaison au territoire.

La question majeure qui se pose est celle de la pérennité de ces équipements : les dynamiques actuelles permettent-elles de les conserver ? Leur maintien est-il un facteur d'attractivité pour les jeunes couples (enjeu démographique) ? Sur ce point, les échanges lors des ateliers de travail ont par exemple pointé les risques de disparition encourus par les collèges de moins de 200 élèves (cas du collège d'Isigny) alors que ces équipements constituent un facteur d'attractivité indéniable pour les familles. Sur cette commune les effectifs des primaires et maternelles sont par contre maintenus.

Services aux personnes âgées :

On compte 3 EHPAD situés sur les communes de Saint-James, Saint-Hilaire et Ducey et offrant 379 places d'accueil. Parallèlement, en ce qui concerne les services de maintien à domicile on trouve un CLIC localisé sur la commune de Ducey qui dessert les cantons de Saint-James et Ducey, un CLIC sur Mortain desservant Isigny-le-Buat et Saint-Hilaire-du-Harcouët. L'ADMR est l'acteur associatif majeur pour l'aide à domicile. L'offre quantitative en maison d'accueil et l'offre de services à domicile sont jugées satisfaisantes par les acteurs. Les acteurs soulignent toutefois l'intérêt de réfléchir aux formes d'accueil intermédiaires qui répondraient à des besoins aujourd'hui non couverts.

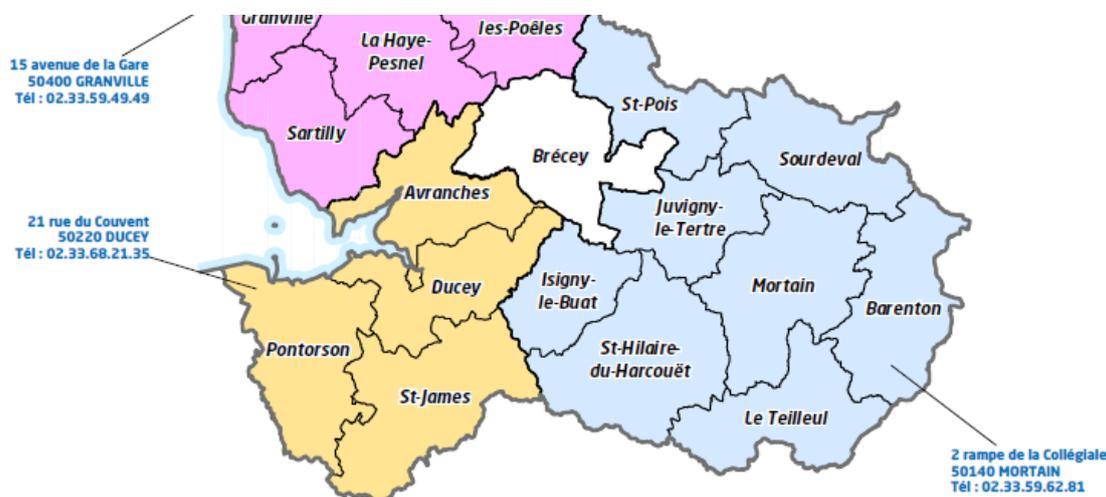
Tendances :

Les CLIC sont des associations subventionnées à 80% par le Conseil Général. Un schéma gérontologique est d'ailleurs en cours d'élaboration au niveau du département et une refonte des CLIC est en cours (évolution des missions et personnels).

En ce qui concerne l'ADMR, comme dans beaucoup de régions en France, l'association est impactée par le vieillissement important de la population, l'augmentation des besoins et des problématiques de gestion qui en découlent.

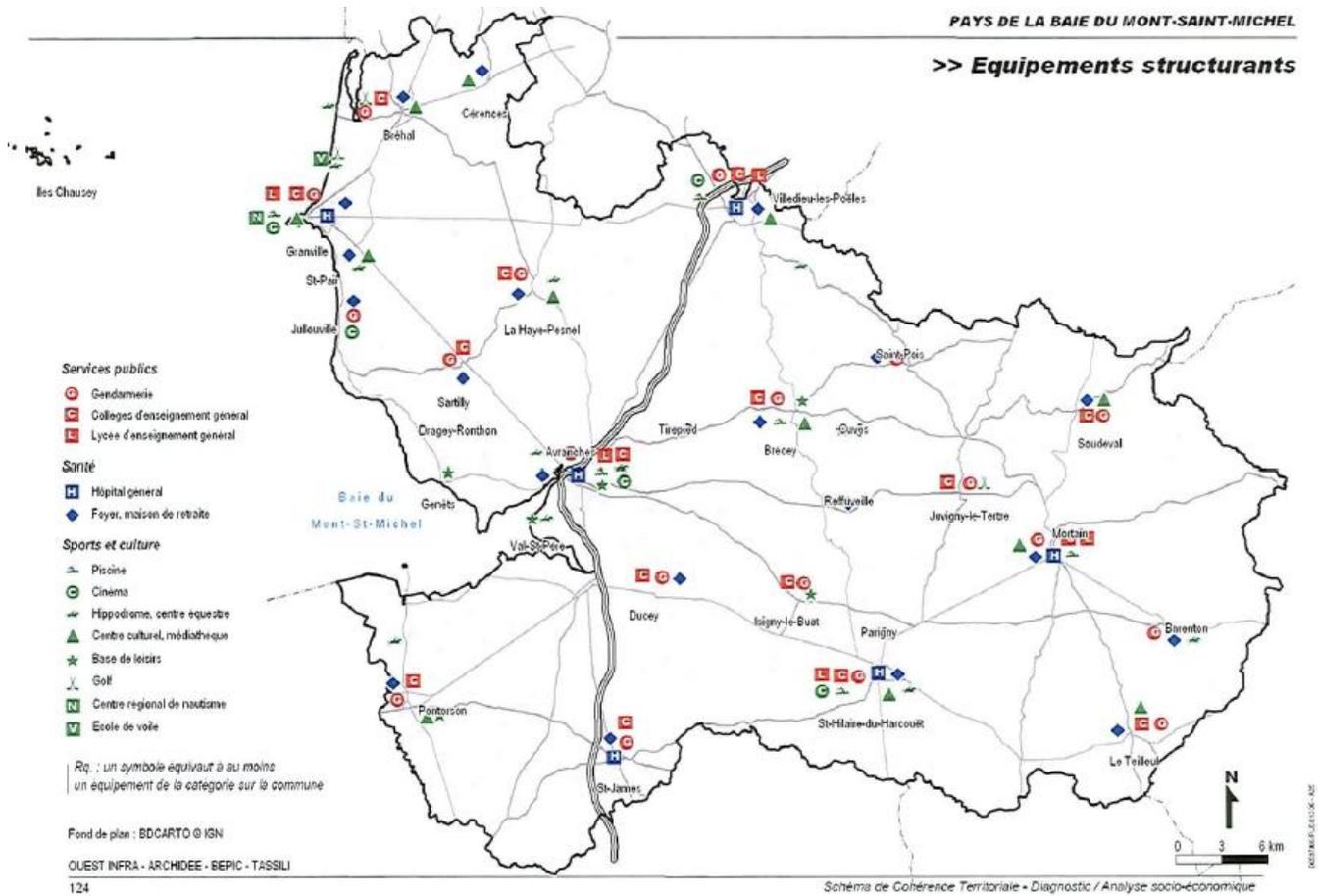
Secteurs CLIC

Centre Local d'Information et de Coordination



✓ **J.5- Sport- loisirs-culture** : L'offre locale en matière d'équipement et d'activités répond-elle aux besoins ?

Equipements sportifs et culturels :



Extrait de l'analyse du diagnostic SCOT sur les équipements culturels et sportifs (la zone de « chalandise » de certains équipements dépassant les limites du territoire d'étude) :

Le Pays de la Baie est relativement bien pourvu en équipements culturels et sportifs :

- Offre concentrée sur les chefs-lieux de canton (petites villes très bien équipées et avec des équipements spécifiques)
- Des équipements de haut niveau concentrés sur Avranches et Granville (Centre sportif, golf, hippodrome, Aquabaie,...).
- Des équipements culturels structurants mais encore insuffisants et répartis inégalement sur le territoire
- 2 Salles de spectacle sur le secteur, Espace Le Conquérant à Saint-James et salle polyvalente du Rex à Saint-Hilaire-du-Harcouët
- Et des salles à proximité (Mortain, Brécey, « L'Archipel » de Granville)
- Mais une bonne couverture en matière de bibliothèques, écoles de musiques, salles des fêtes polyvalentes et tissu associatif riche. Cinémas sur Saint-Hilaire et à proximité à Avranches
- + Conservatoire rural de musique et de danse de Saint-Hilaire-du-Harcouët.

Zoom sur l'offre culturelle du territoire :

On recense un nombre important d'évènements de moyenne ou grande ampleur sur le territoire et à proximité : les papillons de nuits (Saint-Laurent-de-Cuves), les foires de Saint-Hilaire et Saint-James, la course de vélo polynormande, le relais pédestre Normandie-Bretagne, vides greniers, croqueurs de pommes, etc....

La perception des participants aux ateliers fait état d'un territoire perçu comme « endormi » depuis l'extérieur mais qui est pourtant dynamique et volontaire. La participation des habitants aux différentes manifestations est bonne car il y a un réel effort sur la gratuité de la plupart des évènements.

Saint-Hilaire-du-Harcouët

- Salle du Rex
- La Verrière sur Saint-Hilaire (lieu d'exposition)
- 1 cinéma sur Saint-Hilaire-du-Harcouët,
- Bibliothèque associative

Evènements :

- 1 saison culturelle,
- Festival de Bande Dessinée Dessinator
- Festival Arts en Bars (Expositions et spectacles), Arts et Sentiers sur Saint-Hilaire (été : Une quarantaine d'œuvres éphémères d'artistes locaux (écoles, habitants, associations de Saint-Hilaire-du-Harcouët et des environs) sont disposées tout au long du sentier de randonnée, choisi pour l'occasion

Saint-James

- Médiathèque Cantonale
- Ecole de musique Sinfonia
- Espace Le Conquérant sur Saint-James

Isigny-le-Buat

- Bibliothèque municipale
- Participation à l'action départementale « Ville en Scène »

Ducey :

- Bibliothèque municipale
- Château des Montgomery

Les participants aux ateliers estiment que l'offre culturelle et sportive est satisfaisante sur le territoire.

En ce qui concerne les équipements sportifs, des projets sont en cours de réflexion (ex : salles de raquettes sur Isigny et Ducey).

✓ **J.6- Santé** : L'offre médicale est-elle satisfaisante quantitativement et qualitativement ?

Etablissements hospitaliers :

- Hôpital local de Saint-James, Centre hospitalier de Saint-Hilaire-du-Harcouët (+ antenne SMUR) et à proximité, CH et clinique d'Avranches,

- Hôpitaux sur Granville et Vire

Des points gardes organisés en secteurs de garde, 2 secteurs sur la Vallée de la Sélune :

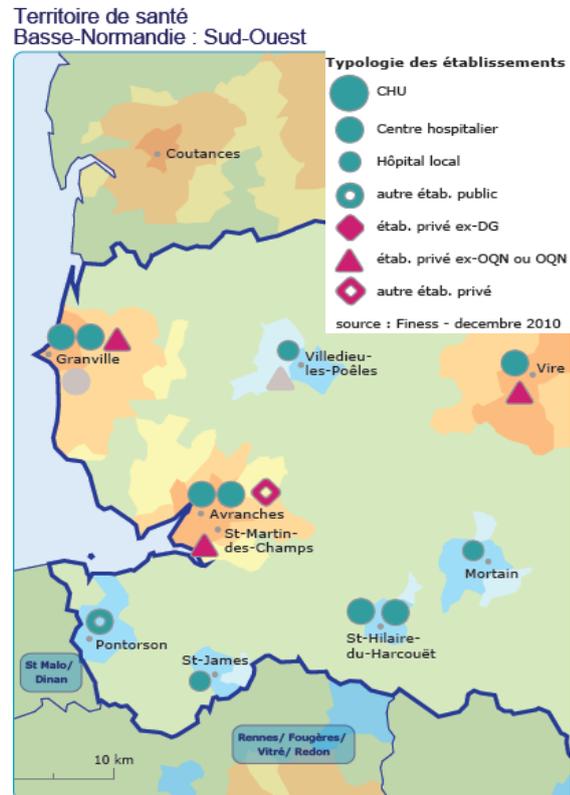
- Ducey/St-James/Pontorson et St-Hilaire / Isigny-le-Buat

1 point garde à Avranches à la Polyclinique de la Baie

1 point garde à Granville

1 point garde en alternance : hôpital de Saint Hilaire / hôpital de Mortain

A l'époque de la réalisation du diagnostic la question de la pérennité de l'hôpital de Saint-Hilaire et de sa reconstruction était en suspens (attente d'une réponse de l'ARS). Un enjeu majeur en termes économique (140 emplois) et de proximité de services de santé.



Médecine libérale

Une offre locale de santé concentrée sur les cantons de Saint-Hilaire et Saint-James (46 professionnels sur 65)

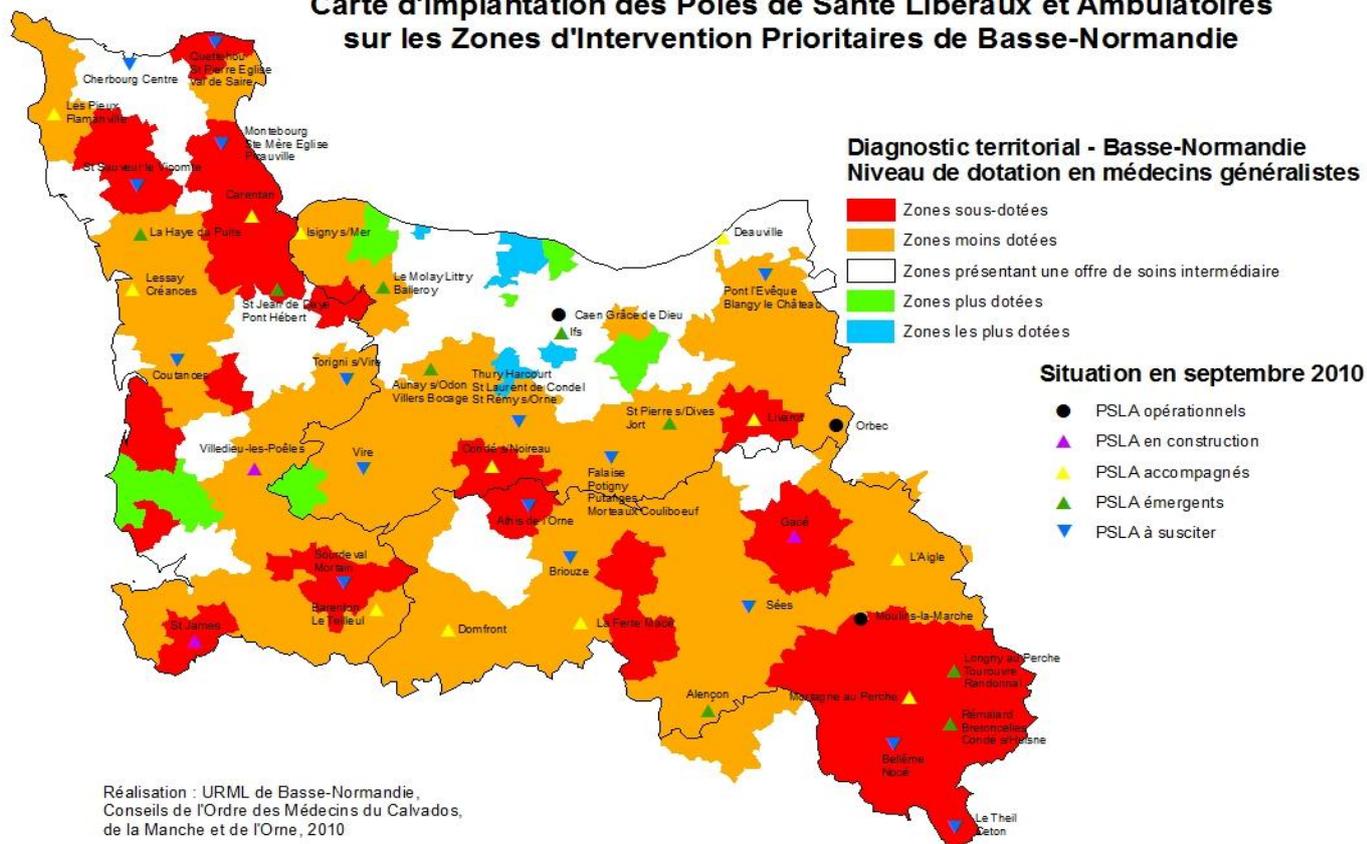
Libéraux :

- 20 médecins installés dans 6 des 36 communes des 4 cantons en 2009 dont 8 ont plus de 55 ans
- 9 dentistes
- 14 kinés
- 22 infirmiers

Canton	Dentistes	Médecins	Masseurs-kinés	Infirmiers	Total professionnels de Santé
Saint-James	3	5	3	11	22
Ducey	2	5	5	4	16
Isigny-le-Buat	0	2	0	1	3
Saint-Hilaire-du-Harcouët	4	8	6	6	24
Total	9	20	14	22	65

Toute la vallée de la Sélune se situe en zone considérée comme faiblement dotée.

Carte d'implantation des Pôles de Santé Libéraux et Ambulatoires sur les Zones d'Intervention Prioritaires de Basse-Normandie



Les zones d'intervention prioritaires (zones déficitaires ou à risque) pour l'implantation de Pôles de santé libéral ambulatoire (PSLA).

Un pôle de santé (pluridisciplinaire) a été réalisé sur Saint-James et un autre est en cours de réalisation sur Ducey.

Pour conclure, le territoire présente donc une offre de santé intéressante notamment grâce aux équipements hospitaliers mais il existe tout de même un enjeu important de maintien de l'offre (démographie de la médecine libérale et maintien de l'offre hospitalière).

✓ **J.7- Transport** : L'offre de transport rend-elle le territoire accessible ? Permet-elle un accès aux services de base ?

L'accessibilité routière au territoire est facilitée grâce à un réseau important :

- Des voies structurantes : A84, N176, et un trafic routier en hausse constante
- Des voies d'importance : D976, D977 (plus de 5000 véhicules/jour)



Réseau routier du Sud Manche

En termes de transports en commun, le territoire, comme le reste du Département de la Manche est couvert par le service Manéo (car du Conseil Général) :

- Service express (entre centres urbains), à partir de 2,2€ par trajet (et service abonnement : 40€/mois)
- Service proximité en milieu rural (transport à la demande, sur les différentes communautés de communes, en milieu rural) : tarifs identiques

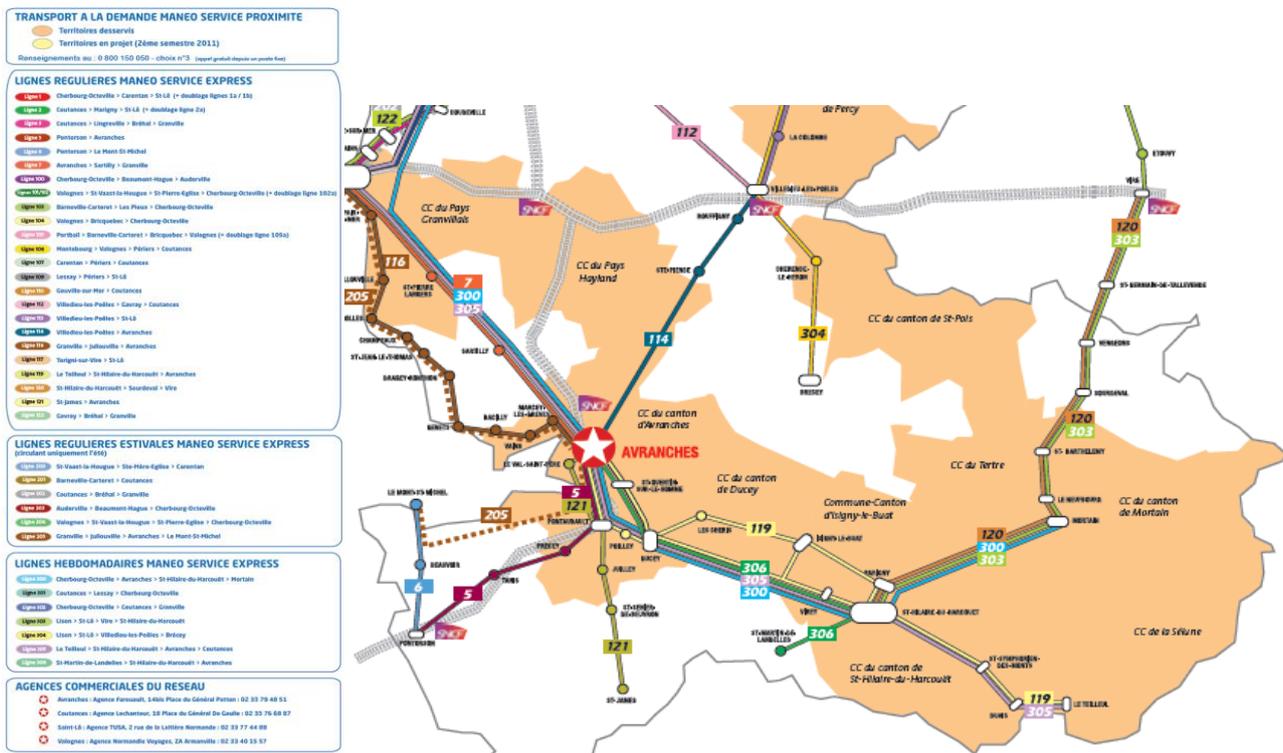
La gare ferroviaire la plus proche se situe à Avranches. Le diagnostic avait posé la question de l'accessibilité à cette gare pour les habitants du territoire.

Enfin, en ce qui concerne les transports alternatifs, il est difficile de quantifier la pratique du co-voiturage, de l'auto-partage, etc... Cependant l'analyse des flux domicile- travail et la mise en lumière des flux importants entre le territoire et Avranches laissent supposer que ce type de transport existe.

Un site internet est dédié au covoiturage sur tout le département : covoiturage.manche.fr

L'utilisation de la voie verte du Mortanais à la baie du Mont-Saint-Michel qui passe notamment par Saint-Hilaire-du-Harcouët, Isigny-le-Buat et Ducey semble se cantonner aujourd'hui à un usage récréatif et touristique.

Les questions qui restent en suspens : l'accessibilité au territoire et les déplacements vers les services de base, l'emploi, les loisirs est-elle aisée ? Et notamment par les autres modes que la voiture individuelle ? Y-a-t-il des enjeux de transport pour le territoire mais également pour son développement touristique ?



Offre de transport collective sur le Sud Manche (2011)

✓ J.8- Quels sont les liens entre l'offre de services/logement et le développement de la vallée ?

Services

Le premier lien avec le projet de développement de la vallée concerne la démographie puisqu'une dynamique démographique positive impacte directement la pérennité de services qui peuvent également servir le développement de la vallée (par exemple : utilisation des services pour le tourisme).

Offre de loisirs, sportive et culturelle

Le lien le plus fort entre l'offre de services et le projet de la vallée concerne les équipements culturels et sportifs puisqu'ils peuvent être constitutifs d'une offre de loisirs accessible aux touristes et visiteurs de la vallée.

En ce qui concerne les équipements existants ou en réflexion, les participants aux ateliers ont précisé qu'il serait pertinent de permettre leur utilisation par les touristes et ceci dans un double objectif : accroître l'offre touristique mais également faciliter l'atteinte de la rentabilité financière de ces équipements.

Une question pourrait se poser : existe-t-il des manques ou des besoins en équipements sportifs et culturels ? De manière globale et dans la perspective d'un développement touristique ?

Une première approche s'est intéressée à l'offre d'équipements de baignade-natation puisque ce besoin avait été mentionné dans plusieurs entretiens.

En résumé sur le territoire et à proximité, on trouve 2 équipements accessibles : le centre Aquabaie d'Avranches et la piscine Spadium de St-Hilaire-du-Harcouët.

Le centre Aquabaie d'Avranches

Etablissement intercommunal, tarifs indifférenciés selon le lieu d'habitation

Ouverture : tous les jours, le dimanche matin, le midi les lundis, mardis, et vendredis, le samedi et le dimanche après-midi, en fin d'après-midi/début de soirée du mardi au vendredi

Equipements :

- Bassin sportif de 25 mètres (5 couloirs de nage)
- Bassin ludique avec bulles et geysers
- Pataugeoire
- Toboggan de 70 mètres fermé
- Espace détente : deux saunas, 1 hammam
- Terrain de volley l'été

Activités en période scolaire : Canoë, plongée, aquagym, bébénageurs...

Public de scolaires, associations / clubs (natation sportive, canoë club, préparation à la naissance...), public libre



La piscine Spadium de St-Hilaire-du-Harcouët

Etablissement privé sous DSP, tarifs indifférenciés selon le lieu d'habitation

Equipements :

- Bassin sportif de 25 mètres (5 couloirs de nage)
- Toboggan de 25 mètres
- Bassins de loisirs pour toute la famille
- Solarium extérieur : terrasse avec transats exposée plein sud
- 2 bains à remous
- Espace détente : sauna, hammam, salle de repos, douche à jets
- Institut de beauté (4 cabines de soins) : Aroma-esthétique, spa, massages relaxants et soins esthétiques, solarium intérieur - UV

Activités en période scolaire : Apprentissage adulte et enfants, aqua palmes, aquaconfiance, aquagym, bébénageurs, jardin aquatique pour les 3-5 ans...

Tout public et scolaires

Origine du public : rayonnement large (15-20 km voire plus), les cantons de Ducey et Saint-James fréquentent la structure d'Avranches, les 4 cantons fréquentent la structure de Saint-Hilaire.

Baisses de fréquentation des scolaires et du tout public depuis l'ouverture des piscines de St Brice en Coglès (Mai 2011) et Fougères (2010) : Impact sur les publics des cantons de Saint-James et Ducey



Selon les gestionnaires, pas de difficultés particulières sur la baignade dans le secteur, l'offre est importante, en croissance, et accessible : Avranches, Granville, Villedieu, Saint-Hilaire-du-Harcouët, Mortain, Fougères, Dol de Bretagne, St Brice en Coglès.

Distance entre les principales communes et les 4 équipements de baignades les plus proches (l'exercice n'a pas été réalisé pour Saint-Hilaire puisqu'il dispose de son propre équipement)

Ducey	- Avranches – 11 km - Saint-Hilaire-du-Harcouët – 16 km - Fougères – 40 km - St Brice-en-Coglès – 29 km
Isigny-le-Buat	- Avranches – 16 km - Saint-Hilaire – 11,4 km - Fougères – 39 km - St Brice-en-Coglès – 39,4 km
Saint-James	- Avranches – 21 km - Saint-Hilaire – 21 km - Fougères – 28 km - St Brice-en-Coglès – 17 km

Les participants aux ateliers ont par contre souligné la nécessaire réflexion sur les plans d'eau et bassins permettant la navigation ou la pratique des sports de pagaie (kayak, aviron, canoë, kayak polo etc...) et autres activités nautiques. Aujourd'hui l'offre est constituée par le lac de Veziens, la rivière (Sélune) en aval des barrages, un bassin privé sur Genêt, les bassins de piscine. Avec la disparition des lacs, il convient donc de réfléchir aux opportunités de création de bassin d'entraînement pour ces activités.

Plus largement, c'est toute l'offre en matière d'activités sur l'eau (loisirs nautiques) et au bord de l'eau qui est à repenser.

Au-delà des sports, les activités ludiques et de loisirs sont encore peu développés sur le territoire, il existe donc un enjeu d'augmentation d'une offre de loisirs attractive (pour le territoire et le tourisme) et innovante.

Logement

Les participants aux ateliers ont pointé l'impact négatif que risque d'avoir la disparition des lacs sur l'attractivité résidentielle en particulier pour les résidences principales et résidences secondaires construites à proximité et pour lesquelles la présence des lacs constituait une vraie plus-value (vue sur le lac, possibles activités, etc...). Il y a donc un enjeu de réaménagement qualitatif de cette vallée (autant dans le paysagement que dans les activités qui y seront proposées) afin de proposer une autre plus-value pour ses riverains.

✓ **Quels défis pour le territoire des 4 cantons ?**

Démographie

- ✓ Un enjeu de maintien de la dynamique démographique positive des dernières années et qui viserait plus particulièrement les jeunes actifs (afin d'enrayer la diminution actuelle et de réduire le vieillissement).
- ✓ Un enjeu d'adaptation des politiques sectorielles (logement, services, transport etc...).
- ✓ Une dynamique qui profite à l'ensemble du territoire.
- ✓ Le vieillissement de la population : un enjeu d'adaptation (par les services aux PA) et de limitation (par l'attractivité vers les jeunes actifs).

Logement

- ✓ Des enjeux quantitatifs (production de logement) et qualitatifs (taille, logements sociaux, vacance pour être en cohérence avec les objectifs démographiques : continuer à accueillir des nouvelles populations, des jeunes actifs en particulier et s'adapter au profil démographique existant)
- ✓ Un enjeu de maîtrise de la politique du logement (PLH)
- ✓ Enjeu en lien avec l'urbanisation : protection du foncier agricole (cf. partie agriculture) et préservation de la qualité paysagère
- ✓ Un enjeu global de maîtrise de l'aménagement et de l'urbanisation et de mise en œuvre du Scot

Transports

- ✓ Favoriser l'accessibilité vers le territoire et la mobilité en interne (afin d'accéder aux services, à l'emploi, aux loisirs, aux équipements touristiques...) :
 - ✓ pour tous les publics
 - ✓ en privilégiant les modes alternatifs à la voiture individuelle (train, transports en commun, transports doux, mutualisations...)

Services

- ✓ Conforter ou veiller à l'adaptation de l'offre / aux objectifs démographiques :
 - ✓ Petite-enfance : maintenir l'offre quantitative et veiller à l'adaptation qualitative
 - ✓ Collège/écoles : maintenir l'offre scolaire
 - ✓ Personnes âgées : mise en œuvre du futur schéma gérontologique. Comment se garantir de la prise en compte de l'enjeu du vieillissement sur le territoire ?
- ✓ Opportunité d'un schéma de service

Sport – loisirs - culture

- ✓ A minima maintien de l'offre actuelle (quantitative/qualitative)
- ✓ Conserver une offre d'animation gratuite et accessible
- ✓ Être en mesure de déterminer les besoins complémentaires avec l'impératif de la cohérence territoriale
- ✓ Articulation avec le projet de développement de la vallée pour définir l'offre complémentaire mais aussi développement de l'attractivité

Santé

- ✓ Un enjeu important de maintien de l'offre (démographie de la médecine libérale et maintien de l'offre hospitalière). Prise en main de la question de la santé de manière cohérente

✓ Quels défis pour le développement de la vallée ?

(à prendre en compte dans le futur schéma de développement)

Sport – loisirs - culture

- ✓ Cf. partie tourisme et itinérance. Lors des ateliers et au travers des échanges avec les élus, la volonté locale est de permettre à la Sélune d'être à nouveau accessible et attractive pour tous notamment les habitants. Au-delà donc des aménagements visant l'itinérance sportive (dont les habitants pourraient évidemment bénéficier), il serait nécessaire de proposer des aménagements innovants et attrayants pour la vallée constitue un lieu de ballade et de loisirs pour tous les habitants.

C'est un objectif d'ores et déjà affirmé par les acteurs pour le projet de développement : que la vallée redevienne attrayante et accessible pour tous les habitats et non pas seulement pour un petit nombre